



Berne, janvier 2024

Modèles de contrats de la KBOB

Nouveautés dans les documents de la KBOB dès le 1.01.2024 (version Cockpit 2024 [1.8])

Assistance pour les documents de la KBOB:

- <https://www.kbob-faq.ch/fr.html.ch>
Point de contact pour toute information sur les documents de la KBOB (d / f / i), y compris le formulaire de soutien
- <https://www.kbob-faq.ch/instructions.html>
Toutes les informations sur le fonctionnement et le flux de travail optimal avec les documents de la KBOB
- <https://www.kbob-faq.ch/documents.html>
Aperçu des modifications du contenu apportées aux contrats en 2024

Vous trouverez les modifications marquées par rapport à la version précédente 2023 dans le document « Documents PAC, comparaison des versions (PDF)» sous <https://www.kbob-faq.ch/documents.html>.

1. Contrat de mandataire (N° 30; version 2024 4.0)

1.1. Document contractuel

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
1.3	Application de la méthode BIM	Précision dans la deuxième case à cocher: <i>La méthode BIM fait partie intégrante du mandat selon accord convenu dans les EC 1 (voir point 2.1 ci-dessous).</i>
2.2	Ordre de priorité en cas de contradictions	Précision dans le dernier paragraphe: Les conditions générales du mandataire, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs ne sont applicables que si elles sont mentionnées au chiffre 12.4 («Autres accords spéciaux»).
4.1 / 4.2	Taux de TVA	Nouveau: 8.10 %
12.3	Utilisation des données	Adaptation au d), dernière phrase: <i>Les frais liés à toute remise supplémentaire des données fondée sur le chiffre 12.3 sont remboursés au mandataire sur présentation des justificatifs des coûts (nets, sans suppléments, notamment aucun</i>

		<i>supplément pour risque et bénéfice, aucuns frais administratifs ni supplément pour coûts indirects).</i>
--	--	---

1.2. Conditions générales (CG)

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
	CG	Edition 2024
		PAS D'ADAPTATION DU CONTENU

2. Contrat d'entreprise (N° 34; Version 2024 4.0)

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
3.1	Taux de TVA	Nouveau: 8.10 %

3. Contrat d'entreprise générale (bâtiment) (N° 38; Version 2024 4.0)

3.1. Document contractuel

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
1.3	Application de la méthode BIM	Nouveau paragraphe 1.3: Choix d'établir un contrat d'entreprise générale avec ou sans méthode BIM.
2.1	Liste des éléments du contrat	Préciser si les éléments du contrat doivent être mentionnés avec ou sans la méthode BIM. Avec la méthode BIM, un élément du contrat est ajouté: <i>EC 1 Le document «Application de la méthode BIM aux prestations de mandataires généraux dans le secteur du bâtiment, exigences d'information du mandant (EIR)» du</i>
2.2	Ordre de priorité en cas de contradiction	Précision dans le dernier paragraphe: Les conditions générales de l'entreprise générale, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs ne sont applicables que si elles sont mentionnées au chiffre 15.8 («Autres accords spéciaux»).
3.1.2		Adaptation de la première énumération: – participer aux <i>réunions de chantier</i> organisées par le maître de l'ouvrage
4.1	Taux de TVA	Nouveau: 8.10 %
12.5	Assurance responsabilité civile du maître de l'ouvrage	Adaptation de la deuxième énumération: – Le maître de l'ouvrage <i>conclut une assurance responsabilité civile.</i>
15.7	Utilisation des données	Nouveau paragraphe 15.7 en interaction avec le paragraphe 1.3. Intégration de la méthode BIM concernant l'utilisation des données.

3.2. Conditions générales (CG)

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
	AVB	Edition 2024
		PAS D'ADAPTATION DU CONTENU

4. Contrat d'entreprise totale (bâtiment) (N° 39; Version 2024 4.0)

4.1. Document contractuel

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
1.3	Application de la méthode BIM	Nouveau paragraphe 1.3: Choix d'établir un contrat d'entreprise totale avec ou sans méthode BIM.
2.1	Liste des éléments du contrat	Préciser si les éléments du contrat doivent être mentionnés avec ou sans la méthode BIM. Avec la méthode BIM, un élément du contrat est ajouté: <i>EC 1 Le document «Application de la méthode BIM aux prestations de mandataires généraux dans le secteur du bâtiment, exigences d'information du mandant (EIR)» du</i>
2.2	Ordre de priorité en cas de contradiction	Précision dans le dernier paragraphe: Les conditions générales de l'entreprise totale, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs ne sont applicables que si elles sont mentionnées au chiffre 15.9 («Autres accords spéciaux»).
3.1.2		Adaptation de la première énumération: – participer aux <i>réunions de chantier</i> organisées par le maître de l'ouvrage
4.1	Taux de TVA	Nouveau: 8.10 %
12.5	Assurance responsabilité civile du maître de l'ouvrage	Adaptation de la deuxième énumération: – Le maître de l'ouvrage <i>conclut une assurance responsabilité civile.</i>
15.8	Utilisation des données	Nouveau paragraphe 15.8 en interaction avec le paragraphe 1.3. Intégration de la méthode BIM concernant l'utilisation des données.

4.2. Conditions générales (CG)

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
	AVB	Edition 2024
		PAS D'ADAPTATION DU CONTENU

5. Contrat d'entreprise totale (génie civil) (N° 40; Version 2024 4.0)

5.1. Document contractuel

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
1.3	Application de la méthode BIM	Nouveau paragraphe 1.3: Choix d'établir un contrat d'entreprise totale avec ou sans méthode BIM.
2.1	Liste des éléments du contrat	Préciser si les éléments du contrat doivent être mentionnés avec ou sans la méthode BIM. Avec la méthode BIM, un élément du contrat est ajouté: <i>EC 1 le document «Application de la méthode BIM dans la construction d'infrastructures et le génie civil, exigences d'information (EIR)» du</i>
2.2	Ordre de priorité en cas de contradiction	Précision dans le dernier paragraphe: Les conditions générales de l'entreprise totale, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs ne sont applicables que si elles sont mentionnées au <i>chiffre 15.9 («Autres accords spéciaux»)</i> .
3.1.2		Adaptation de la première énumération: – participer aux <i>réunions de chantier</i> organisées par le maître de l'ouvrage
4.1	Taux de TVA	Nouveau: 8.10 %
12.5	Assurance responsabilité civile du maître de l'ouvrage	Adaptation de la deuxième énumération: – Le maître de l'ouvrage <i>conclut une assurance responsabilité civile.</i>
15.8	Utilisation des données	Nouveau paragraphe 15.8 en interaction avec le paragraphe 1.3. Intégration de la méthode BIM concernant l'utilisation des données.

5.2. Conditions générales (CG)

Chiffre	Domaine d'application	Quelles sont les nouveautés? Remarques importantes
	AVB	Edition 2024
		PAS D'ADAPTATION DU CONTENU

6. Guides

Les guides sur le contrat de mandataire, le contrat d'entreprise, le contrat d'entreprise générale (bâtiment) et le contrat d'entreprise totale (bâtiment/génie civil) seront prochainement mis à jour.